

etc.) avec le niveau de qualité habituel. Parmi les réalisations que le service aimerait relever, citons les nouveaux sites internet «Visites d'église» et «Admission dans l'Eglise» qui ont abouti durant l'année sous revue et qui sont des exemples réussis de réalisation bilingue. Certains chantiers, comme la nouvelle édition du glossaire, ont dû être reportés à 2021. La pandémie et les périodes de confinement ont eu pour effet positif de stimuler la créativité autour de la mission de

l'Eglise et sa diffusion par de nouveaux canaux. Les nombreuses initiatives qui ont émergé durant les périodes de confinement en matière de présence culturelle ou spirituelle sur le web dans nos paroisses jurassiennes, mais aussi dans l'aide diaconale (site «Entraide-à-votre-porte») préfigurent sans nul doute l'Eglise de demain et sa proximité renouvelée avec les fidèles et le grand public. Dans ces efforts, une mise en commun des moyens au niveau romand est incontournable. ■

## Communication

### Consolidation et demandes accrues des médias

 **Adrian Hauser**  
responsable

Après une année 2019 marquée par des changements au niveau du personnel, le service de la communication a pu se consolider en 2020. En janvier, le nouveau rédacteur d'ENSEMBLE, Olivier Schmid, nous a rejoints et poursuit depuis lors le magazine dans sa qualité habituelle. En outre, un poste à 40 % dédié aux médias sociaux a pu être créé à partir de points de poste non utilisés. Corine von Wartburg administre depuis le printemps nos nouveaux comptes Facebook et Instagram. Et ce n'est qu'un début, car nous avons prévu d'exploiter régulièrement de nouveaux canaux et d'observer évidemment les tendances actuelles dans ce domaine.

Pour le reste, l'année du service de la communication a aussi été marquée par le Covid-19. La pandémie a entraîné une augmentation des besoins de communication interne et externe. Nous avons reçu de plus en plus de demandes de médias qui souhaitaient savoir comment les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure mettaient en œuvre

les dispositions de l'Office fédéral de la santé, notamment par rapport aux possibilités de célébration des cultes. Pendant le premier semi-confinement, des cultes ont pu être diffusés tous les dimanches matin en collaboration avec TeleBärn, offrant ainsi un soutien spirituel aux membres de l'Eglise en ces temps inhabituels. Le service de la communication a par ailleurs participé à l'élaboration de la plateforme numérique pour l'aide de proximité [entraide-a-votre-porte.ch](http://entraide-a-votre-porte.ch).

Certaines activités n'ont toutefois pas pu avoir lieu en raison de la pandémie: ainsi, la foire BEA a dû être annulée; en revanche, le salon MariNatal, programmé plus tôt dans l'année, a pu être réalisé comme d'habitude. L'Eglise y était à nouveau présente avec un stand œcuménique. Enfin, le service de la communication a aussi été concerné par le changement de présidence: l'élection en août de la première femme à cette fonction a suscité un vif intérêt dans les médias. ■

# Une année marquée par le coronavirus et la stratégie financière

*Au début de l'année passée, personne n'aurait pu prévoir qu'à la suite de la reprise, réussie, de la gestion des rapports de travail du corps pastoral, nous serions confrontés à une pandémie mondiale.*

Les responsables des différents services des Services centraux se chargent d'informer dans leur partie respective des conséquences que la pandémie de Covid-19 a eu sur leur travail au sein de la Maison de l'Eglise; raison pour laquelle je ne souhaite pas entrer ici davantage dans le détail à ce propos. Je me tourne plutôt vers un autre point fort, qui a occupé tout particulièrement le Conseil synodal et le service des finances: la stratégie financière.

A l'occasion du Synode d'été 2020, j'ai eu l'occasion d'informer de manière détaillée sur la stratégie financière du Conseil synodal. Au cœur de cette présentation se trouvent les flux financiers, qui définissent in fine la marge de manœuvre financière du Conseil synodal (graphique page 22).

Dans ce cadre, il y a eu beaucoup de spéculations, tant à l'interne qu'à l'externe, sur ce que l'on appelle les gains de rotation. Ces gains de rotation surviennent lorsque des collaborateurs ou collaboratrices partent à la retraite et sont remplacés par des collaborateurs plus jeunes, et qui coûtent donc moins cher.

Compte tenu de la reprise de la gestion des rapports de travail du corps pastoral, les gains de rotation et les suppressions de poste ont toujours été prévus pour financer la croissance du niveau des salaires et la compensation d'un éventuel renchérissement. A cet égard, la contribution du canton pour la première période de financement n'a pas non plus été indexée. Cela signifie qu'elle ne sera pas ajustée à la croissance de la masse salariale.

Le canton et le délégué aux affaires ecclésiastiques et religieuses sont partis du principe, dans leurs calculs, que lors du départ à la retraite d'une ou d'un pasteur, un gain de rotation moyen de 50 000 francs en découlerait, étant entendu que la ou le trentenaire qui lui succède toucherait un salaire inférieur d'autant. Cette façon «forfaitaire» de voir ne prenait toutefois en compte ni le taux d'occupation, ni l'âge légal de la retraite, ni la date effective de la fin de service d'un pasteur. L'année de naissance seule a été utilisée comme point de départ du calcul, et le gain de rotation a été basé sur une année entière et sur un pensum de 100 %. Les gains de rotation calculés ainsi sont en effet plus que remarquables et se montent pour l'année 2020 à 1 550 000 francs !

Les «gains» effectifs réalisés présentent au contraire une toute autre image. A la place des 31 personnes du corps pastoral qui étaient censées partir à la retraite en 2020, il n'y en a eu que 20, 11 étant déjà parties de façon anticipée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020. De plus, les départs à la retraite n'ont pas tous eu lieu au 1<sup>er</sup> janvier, mais se sont étendus en majorité sur la deuxième partie de l'année, ce jusqu'au 30 novembre. Les gains de rotation ainsi réalisés se sont donc montés à seulement 184 000 francs et n'ont même pas suffi à couvrir les quelque 250 000 francs d'augmentation des primes de l'assurance pour indemnités journalières en cas de maladie.

Le tableau ainsi dépeint, couplé au recul de la redevance ecclésiastique, a pour conséquence que la marge de manœuvre financière du Conseil synodal s'en trouvera de plus en plus réduite. Le Conseil synodal a donc déjà pris des mesures visant à consolider



 **Roland Stach**  
chef du département Services centraux

le budget et à assurer sa capacité d'action financière. Dans les quatre années à venir, 3 millions de francs doivent être économisés de manière pérenne afin de conserver l'actuel bilan excédentaire. Aujourd'hui, il n'est pas possible de déterminer de manière définitive jusqu'à quel point la pandémie de Covid-19 aura une influence directe sur le budget.

Je veux ici remercier les collaboratrices et les collaborateurs des Services centraux pour leur travail durant cette période extraordinaire!

— Suite à la page 22 —